

AG Extraordinaire EMPREINTES

Samedi 13 avril 2024

Présent-e-s

Membres Effectifs : Bertani Céline, Beyens Elise, Cosyn Pauline, Fontaine Elisabeth, Godelaine Vladimir, Gossiaux Yaëlle, Lekane Elise, Meurisse Aymeric, Nassogne Hugo, Nicaise Noémie, Pirotte, Kevin, Spira Maxime,

Membres Sympathisants : Allard Julie, Bastidas Angelica, Biedonski Carole, Cockaerts Annick, Gendebien Daisy, Lateur Mirdith, Le Clef Mathieu, Molderez Lynn, Nassogne Gaël, Pacheco Martin Yoney Alessandra, Plaschaert Louise, Van Aubel Valérie, Vanbraband Laurie.

Membres Invités : Dethier Laurent (en visio)

Excusé-e-s

Membres Effectifs : Cléda Etienne, Defleur Cédric, Derache Emeline, Dessard Marine, Duchesne Antoine, Dusart Romain, Escobedo Thais, Gillon Xavier, Ghuys Nicolas, Legast Thomas, Leroy Maruschka, Lesire Jennifer, Préat Charlotte, Quiryen Thibault, Verhoeven Noémie, Vermeulen Louise, Wilputte Hadrien,

Procurations :

Cléda Etienne à Meurisse Aymeric,
Derache Emeline à Lekane Elise,
Dessard Marine à Pirotte Kévin
Duchesne Antoine à Spira Maxime,
Dusart Romain à Bertani Céline,
Gillon Xavier à Fontaine Elisabeth,
Legast Thomas à Beyens Elise,
Leroy Maruschka à Nicaise Noémie,
Vermeulen Louise à Cosyn Pauline

L'assemblée générale réunit 20 membres effectifs présents ou représentés sur 34. Le quorum est atteint.

1. Préambule

Mot d'accueil de la Présidente :

Pauline Cosyn, rappelle qu'en tant qu'Organisation de jeunesse, Empreintes a pour mission de mettre les jeunes au cœur de l'association tant dans ses activités que dans ses instances de décision. L'intention est donc de trouver les meilleurs canaux de communication pour aller à leurs rencontres. Elle remercie Louise Plasschaert et Yaëlle Gossiaux, stagiaires chez Empreintes qui ont fait un magnifique travail de mobilisation des jeunes pour cette AG et qui concrétise la finalité d'une OJ : par et pour les jeunes.

Cette Assemblée Générale est la seconde de l'année. La première ayant été consacrée à l'approbation du Plan quadriennal Communauté française qui lui-même avait fait l'objet de deux mises au vert avec des jeunes du CA et d'autres engagés dans des activités.

Mot du Directeur :

Mathieu Le Clef explique que l'Assemblée Générale est l'instance ultime de l'association. C'est elle qui valide les comptes, les budgets, les statuts et définit de manière générale le fonctionnement interne. L'Assemblée Générale est composée de membres effectif.ves qui ont le droit de vote. Parmi ceux-ci sont élus des Administrateur.ices qui forment le Conseil d'Administration. En tant qu'Organisation de jeunesse, Empreintes a non seulement l'obligation mais aussi le souhait de compter 2/3 de moins de 35 ans à l'AG mais aussi au CA.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du compte-rendu de l'AG du 07.02.2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

4. Admission et démission de membres effectifs

a) Nouveaux membres effectifs :

- Vladimir Godelaine et Yaëlle Gossiaux rejoignent l'Assemblée Générale par approbation

b) Démission des membres effectif.ves

- Sylvain Lohest fait part de sa démission. La Présidente le remercie pour son investissement. Pour rappel, il y a quelques années, Sylvain a fait partie du Conseil d'Administration. Depuis, 3 ans, il est employé chez Empreintes. Il tient à rappeler qu'il a été fort bien accueilli dès le début par l'équipe.

5. Election et démission des Administrateurs/trices

a) Election des Administrateurs/trices :

Composition actuelle du CA :

Membres	Rôle	Diplôme	Date naissance	Age	Début Mandat	Fin Mandat
Bertani Céline			03/04/1989	35 ans	Avril 2023	Avril 2025
Cosyn Pauline	Présidente		18/04/1992	32 ans	Avril 2023	Avril 2025
Duchesne Antoine		Scientifique	25/11/1998	25 ans	Octobre 2022	Octobre 2024
Ghuys Nicolas		Scientifique	16/04/1998	26 ans	Octobre 2022	Octobre 2024
Legast Thomas	Trésorier		22/09/1991	32 ans	Avril 2022	Mai 2024
Pirotte Kevin	Vice-Président	Pédagogique	29/01/1989	35 ans	Avril 2023	Avril 2025

- Antoine Duchesne et Nicolas Ghuys avaient été élus lors d'une AG extraordinaire en octobre 2022. Leur mandat s'achèvera en octobre 2024. Ils restent Administrateurs jusque là mais ne souhaitent pas se représenter.
- Le mandat de Thomas Legast arrive à échéance, il souhaite se représenter pour un nouveau mandat, tout en annonçant qu'il se réengage pour assurer une transition sereine avec les nouveaux administrateurs. Il signale qu'à ce jour son intention est de ne pas poursuivre au-delà de 2024.
- Trois nouveaux membres présentent leur candidature au poste d'Administrateur :
 - Aymeric Meurisse : Il a connu Empreintes via Daisy Gendebien lors des « Career Days » de son école (HEPN). Il est venu ensuite à la mise au vert et au CA. Il est encore aux études en tant que conseiller en développement durable. Il est également animateur responsable chez Ocarina. Il se rend compte que les mêmes réalités sont rencontrées dans les OJ.
 - Elisabeth Fontaine a connu Empreintes grâce à un ami stagiaire au Service citoyen. Elle a ensuite participé au projet Ride to the future. Depuis fin 2023, elle est invitée au CA d'Empreintes. Elle a également rejoint le Comité de rédaction Bulles Vertes. Elisabeth a fait des études en Sociologie/Anthropologie. Actuellement, elle travaille dans un service social d'une Haute Ecole. Elle souhaite aujourd'hui participer à la vie d'Empreintes et espère pouvoir l'enrichir via ses études. Elle porte une attention toute particulière pour les minorités, les précarisés... Enfin, elle est engagée bénévolement dans une Maison du volontariat pour les primo arrivants.
 - Maxime Spira : Il a connu Empreintes en participant à Ride to the future qui fut pour lui une expérience très enrichissante. Il a 26 ans et est Ingénieur civile de formation. Il travaille dans le nucléaire en tant que mécanicien. Il est invité au CA depuis fin 2023 où il a été très bien accueilli. Il a hâte de découvrir le côté administratif de l'association. Pendant ses études, il a été Président d'un kot à projet.

- L'Assemblée générale élit à bulletin secret et à l'unanimité en tant qu'Administrateur/trice, Aymeric Meurisse, Elisabeth Fontaine et Maxime Spira pour un mandat de 2 ans. Le mandat de Thomas Legast est également reconduit.

6. Présentation des Comptes & Bilan 2023 et du Budget 2024

- Kevin Pirotte, vice-président, présente les comptes 2023 et budget 2024
- Il redonne la définition de ce qu'est un budget, un compte de résultat et un bilan. Chacun de ces outils permettent de vérifier que l'argent est bien alloué au service de la mission principale.

a) Comptes et bilan 2023 :

- Au niveau du compte de résultat, l'année 2023 se termine par un bénéfice 65.382,08 €
- Les recettes se sont élevées à 1.302.096 € et les dépenses à 1.236.714 €
- Les recettes les plus élevées sont celles de :
 - 28% Subside Communauté française
 - 28% Subside Emploi
 - 20% Subside CRIE
- La dépense la plus élevée concerne les salaires : 86% des dépenses totales.
- Par rapport au budget prévisionnel 2023 qui annonçait une perte de 89.607 €, les recettes ont augmenté de 5% et les dépenses ont quant à elles diminués de 7%
- Au niveau du bilan, l'actif = passif = 1.000.412,29 €. On augmente de plus de 41.000 € par rapport à 2022 ce qui montre le dynamisme de la structure.
- Le bénéfice 2023 vient s'implémenter au bilan. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de remonter 40.000 € du bénéfice de l'année au passif social qui grimpe ainsi à 340.000 €. Le solde de ce bénéfice 2023 (soit 25.382,08 €) vient s'ajouter au résultat reporté qui monte à 178.441,18 €

b) Rapport du Commissaire aux comptes (en visio) :

- Laurent Dethier, Reviseur, rappelle son rôle. Il remet un rapport objectif sur les comptes. Ces informations permettent à l'AG d'approuver ou pas les comptes. Il émet une opinion sans réserve sur les comptes 2023 d'Empreintes.

c) Budget 2024 :

- Le CA propose un budget présentant un déficit de 104.115 € dont les recettes s'élèvent à 1.318.302 € et les dépenses à 1.422.417 €
- Une série d'éléments de contexte sont à prendre en compte afin d'expliquer ce budget pessimiste.
- Par rapport au réalisé 2023, le budget 2024 présente des recettes qui augmentent de 1% mais également des dépenses qui augmentent de 15%
- Ce sont les salaires qui est la dépense principale de l'association.
 - En effet, chaque année l'équipe acquiert de l'ancienneté ce qui coute plus cher.
 - Le budget présenté aujourd'hui maintient les CDD jusqu'au 31/08/2024.
 - Une seule indexation des salaires est budgétée.

- Contrairement au réalisé 2023 qui a connu une RH particulière, le budget 2024 tient compte d'une plus grande présence de son personnel ce qui a pour conséquence d'en augmenter son coût.
- En raison de l'année électorale, on est dans le flou au niveau de certains subsides « one shot ».
- Une analyse sur les 5 dernières années a permis de démontrer que très souvent l'ensemble des dépenses liées aux projets d'Empreintes (appelé « Animation ») est surestimé dans les budgets. Dès lors, une pondération de 20% diminuant celle-ci a été opérée arbitrairement.
- Le budget déficitaire 2024 présenté est fait avec les éléments qu'on connaît aujourd'hui. Il y a fort à parier que cela va évoluer tout au long de cette année.

d) Questions/Réponses :

- Question de clarification d'Elise Beyens qui pensait que seul le département animation était touché par la diminution arbitraire des dépenses de 20%. Comme expliqué, ce sont bien tous les projets d'Empreintes qui voient leurs dépenses diminuées afin de mieux coller aux réalisés passés.

e) Approbation des comptes 2023 et budget 2024 :

- L'assemblée générale approuve les comptes 2023 ainsi que la proposition d'affectation d'une partie du bénéfice en passif social (compte monté à 340.000 €)
- Le budget 2024 est également approuvé.

f) Décharge du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprise :

- Rappel du Vice-Président : lorsque l'Assemblée générale décharge les membres du conseil d'administration et le réviseur, elle reconnaît qu'ils se sont acquittés correctement de leurs tâches au cours de l'exercice écoulé.
- L'Assemblée générale décharge les membres du Conseil d'administration et le Réviseur pour l'exercice écoulé.

7. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

Le Cabinet Maillard-Dethier assure le mandat de commissaire au compte depuis une dizaine d'années (4 mandats (12 ans)). Son mandat arrive à terme à la clôture de l'exercice 2023. Le CA décide de confier le mandat à un nouveau bureau. Au terme d'un appel d'offre et sur la base de 4 offres reçues, Le CA a décidé de confier la mission à Julien ROGER (SRL Christian Neveux, Julien Roger et Associés, Réviseurs d'Entreprises) pour une durée de trois ans et demande à l'assemblée générale de le nommer.

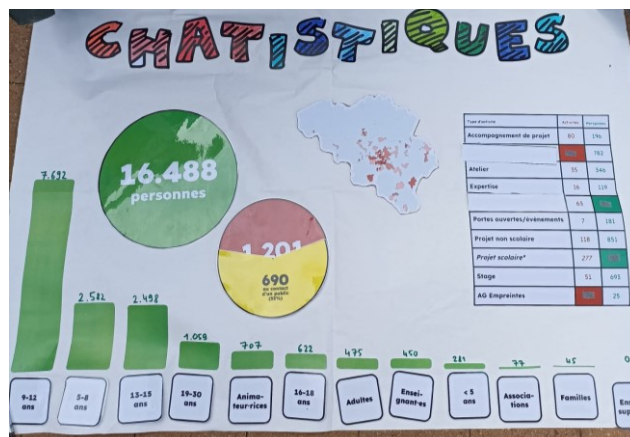
« A l'unanimité des voix, l'assemblée générale nomme comme commissaire la SRL Christian Neveux, Julien Roger et Associés, Réviseurs d'Entreprises, sise Première rue Basse, 52 à 7970 Beloeil, ayant son siège d'exploitation à Rue Grande, 62/1 à 7330 Saint-Ghislain, et ceci pour les exercices comptables, 31.12.2024, 31.12.2025 et 31.12.2026. Le commissaire sera en charge de la vérification jusqu'aux comptes annuels clos au 31.12.2026. De cette manière, son mandat se terminera à l'assemblée générale de 2027 qui approuvera les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2026. La SRL Christian Neveux, Julien Roger et Associés, Réviseurs d'Entreprises a désigné Julien Roger comme représentant. Les honoraires annuels sont fixés à EUR 3.450,00 HTVA, à indexer annuellement selon l'indice des prix à la consommation. »

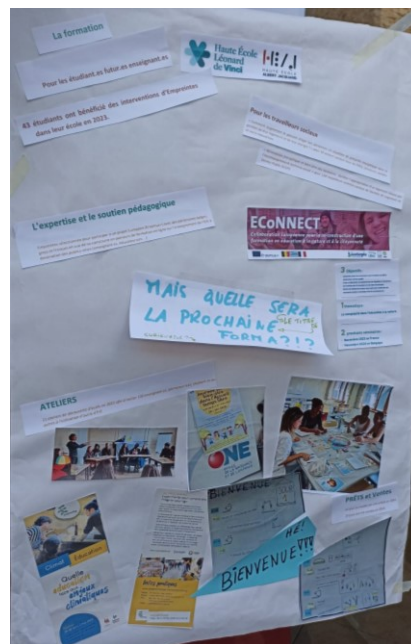
8. Présentation du Rapport d'activité 2023 et du Programme d'activités 2024

a) Présentation :

Sous forme de posters, les activités d'Empreintes sont présentées aux membres de l'Assemblée générale.

Une attention particulière est à porter au travail de Yaëlle Gossiaux, stagiaire chez Empreintes qui a préparé un carnet du volontaire avec de petites questions amusantes ceci afin d'identifier à quel type de profil de volontaire on peut le plus s'identifier.





b) Approbation :

Le rapport d'activités 2023 et le programme d'activités 2024 sont approuvés.

9. Mot de clôture

La Présidente remercie toutes les personnes présentes pour leur participation et les invite à poursuivre la journée avec le spectacle « Plus show que le Climat ».

Carole Biedonski